



B 6690 VIELSALM, le 20 juin 2017.

Confrérie de la Myrtille de Salm.

Chères Consœurs et Chers Confrères,

Le Grand Maître, la Haute Cour et tous les Membres de la Confrérie de la Myrtille de Salm ont le grand plaisir de vous inviter au

Dix-septième Chapitre de la Confrérie de la Myrtille de Salm, le samedi 2 septembre 2017 à Vielsalm.

Programme des festivités

- Accueil de 15h30 à 16h15 à l'Athénée royal de Vielsalm (Grands Champs).
Possibilité de parking sur place.
- Appel des Confréries à 16h20.
- A 16h30, début de la cérémonie protocolaire à l'Athénée royal.
- A 18h30, apéritif et banquet en la Salle "Les Pipires" de Neuville.

**Le Pétillant de la Confrérie et son Assiette de mise en bouche.*

**Terrine de Foie gras poêlé chemisée au Jambon d'Ardenne de nos Parrains,
Jeunes Pousses au vieux Balsamique, Chutney aux Prunes*

**Velouté de Cèpes, crème fleurette aux Noisettes*

**Sorbet à l'Elixir de Myrtilles*

**Fournedos de Magret de Canard, Sauce au Gingembre et aux Agrumes,
Navets confits aux Myrtilles, Pommes dauphines.*

**Pont neuf d'Ananas caramélisé à la Vanille,
Sorbet au Chocolat noir et Marbré à la Myrtille.*

**Moka et mignardises.*

Repas préparé par le traiteur Cédric LEBOEUF de Blégny.

Frais de participation au banquet 52,00 Euros (boissons non comprises).

Une intronisation est offerte à chaque confrérie représentée en tenue d'apparat dont un membre au moins participe au repas.

Le nombre de places étant limité, la réservation s'effectue exclusivement par paiement avant le 25/08/2017 au compte 068-2504214-89 de la Myrtille de Salm (IBAN: BE45 0682 5042 1489 ; BIC: GKCCBEBB).

Espérant que vous accepterez de rehausser notre Chapitre de votre présence, nous vous prions de croire, Chères Consœurs et Chers Confrères, en nos meilleurs sentiments confraternels.

Raymonde GESTER

Neuville-Haut, 59

B6690 VIELSALM

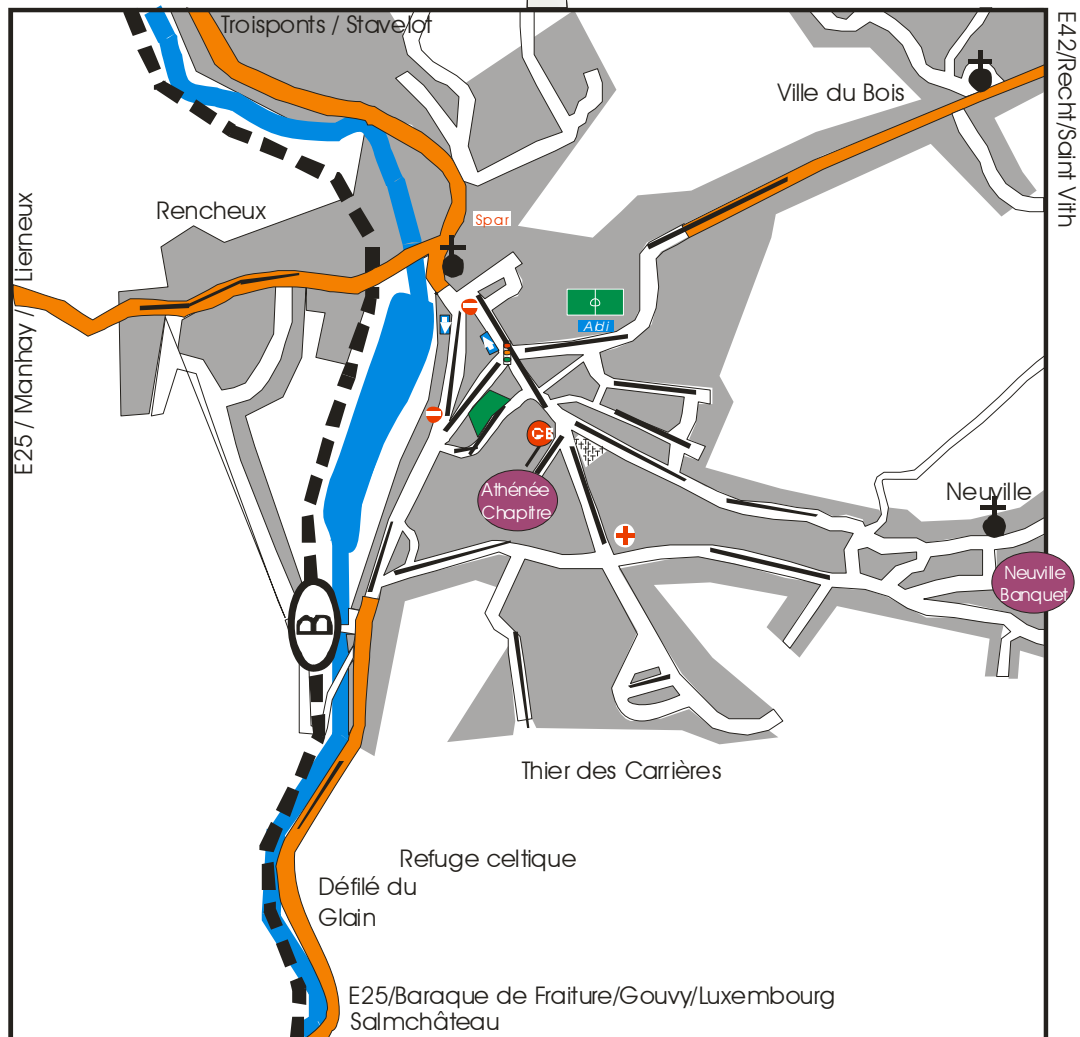
Tel +32(0)80/86.37.57

GSM +32(0)495/35.52.12

secretariat@confrriedelamyrtille.be



Le Grand Maître
Alain HANSON





Confrérie de la Myrtille de Salm.

**Bulletin d'inscription
au Chapitre**

Madame ou Monsieur

Représentant la Confrérie*

Titre dans la Confrérie

Adresse Rue

N°..... Bte

Code Postal Localité.....

Téléphone GSM

Nom de l'éventuel Président de Conseil Noble présent :

Elle ou il sera accompagné(e) de personnes et verse la somme de Euros représentant (..... x 52,00 Euros) les frais de participation au banquet sur le compte 068-2504214-89 de la Myrtille de Salm (IBAN: BE45 0682 5042 1489 ; BIC: GKCCBEBB) en mentionnant le nom de la Confrérie avant le 25/08/2017.

Fait à le

Signature

Ce bulletin d'inscription avec un bref CV de la personne intronisée (à remplir au verso de la présente) est à renvoyer au plus vite au

Secrétariat de la Confrérie,
Raymonde GESTER
Neuville-Haut, 59
B6690 VIELSALM
Tel +32(0)80/86.37.57
GSM +32(0)495/35.52.12
secretariat@confrriedelamyrtille.be

NB Lors du chapitre, il ne sera procédé qu'à une seule intronisation par confrérie. Celle-ci est offerte à chaque confrérie représentée en tenue d'apparat dont un membre au moins participe au repas.

**Coordonnées du postulant à l'intronisation de
Compagnon cueilleur de la Myrtille de Salm**

Madame ou Monsieur (*)(en imprimés SVP)

Représentant la confrérie
.....

Objectif(s)de la confrérie
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Produit(s) de bouche défendu(s) par la confrérie
.....
.....
.....

Titre dans la confrérie
.....

Adresse Rue

N° Bte

Code PostalLocalité

Téléphone

Bref CV (humoristique) du postulant
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

* Biffer la mention inutile, NOM, PRENOM, (en imprimés SVP)